

DIU PRATIQUES MÉDICALES EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS  
MÉDECINS

## Évaluations

**Passage de l'année 2 à l'année 3 / validation du cycle 1**

## Épreuve n°1 : validation des stages institutionnels

## Épreuve n°2 : validation de la pratique encadrée réalisée lors des années 1 et 2

## Épreuve n°3 : examen sur table sur les modules de toxicologie et de législation du travail